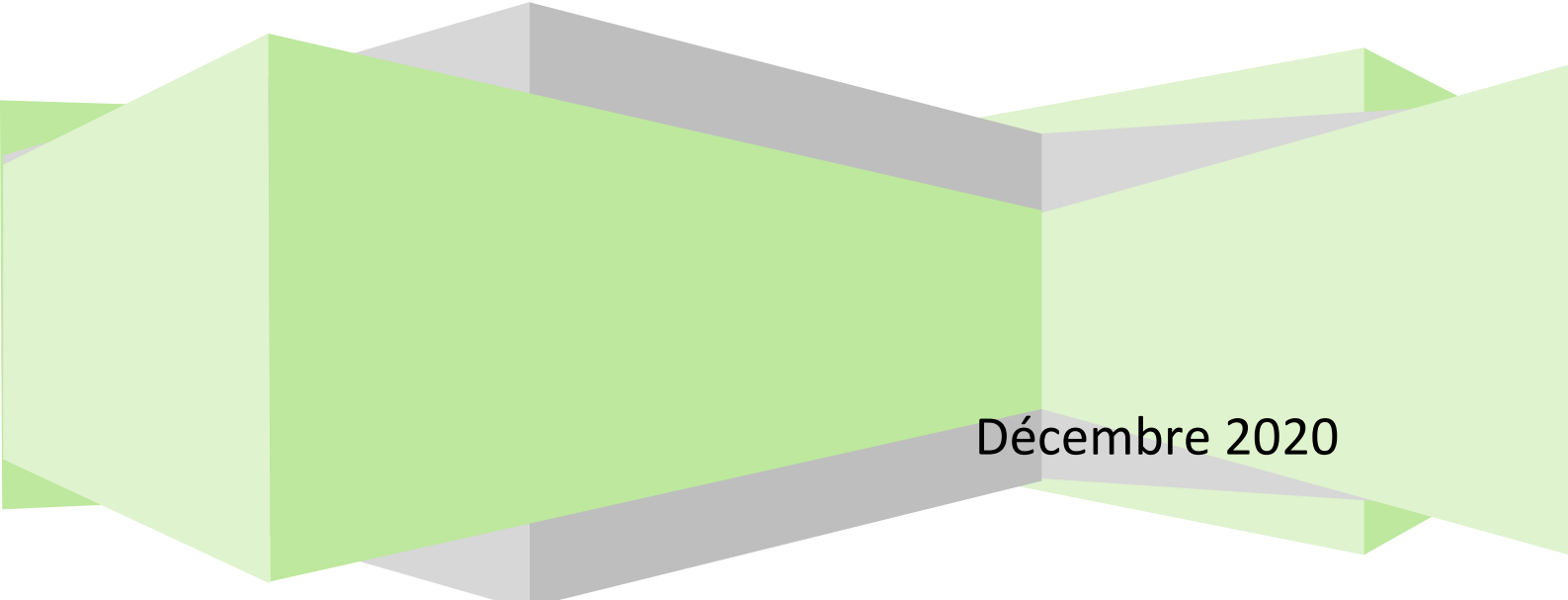


**Centre
de services scolaire
des Phares**

Québec 

INSCRIPTION EN LIGNE PORTAIL PARENT

Marche à suivre pour les répondants



Décembre 2020

INSCRIPTION EN LIGNE - PORTAIL PARENT – Marche à suivre pour les répondants

Cette page est laissée à blanc volontairement

Table des matières

Accéder à l'inscription en ligne.....	4
Procéder à l'inscription en ligne.....	4
A. Réinscrire à l'école ou demander un changement d'école.....	5
B. Signaler le départ d'un élève	13
Se déconnecter.....	14
Foire aux questions.....	15
Besoin d'aide.....	17

INSCRIPTION EN LIGNE - PORTAIL PARENT – Marche à suivre pour les répondants

Cette page est laissée à blanc volontairement

Accéder à l'inscription en ligne

La tuile « *INSCRIPTION* » sera disponible dans le Portail parent, seulement pour la période du 11 au 25 janvier inclusivement.

Pour accéder à l'inscription en ligne, cliquer sur le lien inscrit dans le courriel reçu de l'école ou rendez-vous directement sur le site du portailparents.ca. Si vous n'avez pas de compte, vous devez vous en créer un. Référez-vous à [La procédure](#).

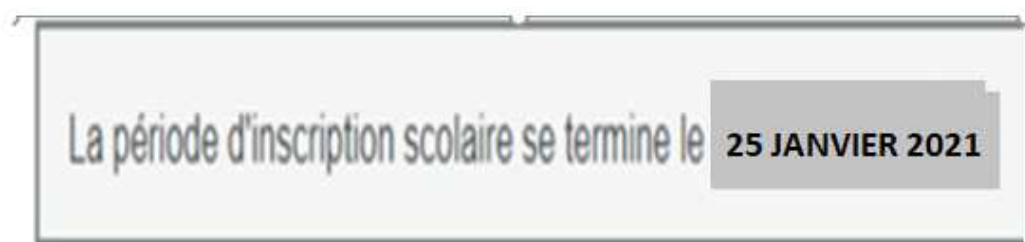
Notez que seul le répondant principal de l'élève reçoit ce courriel ou voit la tuile « *INSCRIPTION* » pour inscrire son enfant, dans le portail parent. L'autre répondant ne peut pas inscrire son enfant mais il pourra apporter les changements dans ses coordonnées. Référez-vous au point 6 – Valider vos coordonnées.

Procéder à l'inscription en ligne

Après avoir accédé au Portail Parent, cliquer sur la tuile « *INSCRIPTION* », afin de compléter l'inscription de votre enfant.



Dès la première étape, vous devrez choisir de « Réinscrire votre enfant à l'école », de « Demander un changement d'école » ou de « Signaler le départ de votre enfant » (lorsque votre enfant quitte le Centre de services scolaire).



Étienne fréquente présentement le Centre de services scolaire des Phares

[Réinscrire à l'école](#)

[Demander un changement d'école](#)

[Signaler le départ d'un élève](#)

A. Réinscrire à l'école ou demander un changement d'école

Vous serez guidé à travers quelques étapes de validation simples et conviviales. C'est-à-dire :



1. Dans le bouton « 1 IDENTIFICATION », vérifier les informations affichées. S'il y a erreur, contacter le secrétariat de l'école de l'année en cours. Si tout est conforme, cliquer sur « SUIVANT »;

Suivant

2. Dans le bouton « ÉCOLE », vous pourrez demander un changement d'école, s'il y a lieu, en sélectionnant l'école désirée ainsi que la raison de cette demande, sinon faire « SUIVANT »;

Réinscription pour l'année scolaire 9999-9999

1 Identification 2 École 3 Adresse 4 Questions 5 Confirmation

École prévue

École XXXXXX de la Commission scolaire des Phares

Demander un changement d'école

Précédent

Suivant

Si vous désirez faire une demande de changement d'école, cliquer sur « Demander un changement d'école ». Sélectionnez l'école dans le bottin et indiquer la « Raison de ce choix », puis « ENREGISTRER ».

Demande de changement d'école

Veuillez indiquer le nom de l'école choisie.

Bottin des écoles
École secondaire Notre-Dame

Raison du choix
Déménagement

Message d'avertissement ⚠
Le fait de demander un changement d'école ne doit pas être considéré comme une confirmation d'inscription à l'école demandée. L'organisation scolaire, le cas échéant, déterminera si l'élève peut fréquenter cette école selon les critères établis dans sa politique d'inscription. Pour plus de détails, veuillez consulter le site de l'organisation scolaire ou communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire ou directement avec l'école.

Enregistrer Annuler

INSCRIPTION EN LIGNE - PORTAIL PARENT – Marche à suivre pour les répondants

Vous pourrez visualiser le changement demandé. Si vous avez fait erreur, faire « *Modifier la demande* », sinon, cliquer sur « *SUIVANT* »;

École prévue

École secondaire Grics

↓

École secondaire Notre-Dame

Annuler Modifier la demande

Précédent Suivant

3. Dans le bouton « 3 ADRESSE », effectuer un changement d'adresse, s'il y a lieu. Sinon, cliquer sur « *SUIVANT* »;

Réinscription pour l'année scolaire 9999-9999

1 Identification 2 Ecole 3 Adresse 4 Questions 5 Confirmation

Adresse principale de l'élève

265, Rue Moss
Clermont (Québec) J2W 8Y1
Habite avec
Noé Allard et Victoria Laporte
Effective depuis 2016-01-12

Demander un changement d'adresse

Précédent Suivant

INSCRIPTION EN LIGNE - PORTAIL PARENT – Marche à suivre pour les répondants

- o Pour un changement d'adresse, faire la correction puis « ENREGISTRER »;

Demande de changement d'adresse

Veuillez indiquer l'adresse principale de l'élève.

Nouvelle adresse Saisie manuelle

5100 41e Avenue, Laval H7R3T1 ✕

Appartement

Type d'unité (Poste Canada)

Habite avec

Noé Allard ▼

Parents, tuteur ou responsable

À partir du

Vendredi 22 novembre 📅

Enregistrer Annuler

Message d'avertissement ⚠️

Tout changement d'adresse effectué sur ce formulaire devra être appuyé par deux pièces justificatives qui devront être présentées à l'école de fréquentation actuelle. Le nom de l'autorité parentale et l'adresse du nouveau domicile de l'élève devront apparaître sur ces documents.

Si vous avez fait erreur, vous pouvez « MODIFIER LA DEMANDE ». Sinon, cliquer sur « SUIVANT »;

Adresse principale de l'élève

265, Rue Moss
Clermont (Québec) J2W 8Y1 📍

Habite avec
Noé Allard et Victoria Laporte

↓

5100, Avenue 41e
Laval (Québec) H7R 3T1

Habite avec
Noé Allard

À partir du 22 novembre 2019

Annuler Modifier la demande

Précédent Suivant

4. Dans le bouton « 4 – QUESTIONS », répondre à toutes les questions. Le nombre de question apparaît dans la bulle « compteur » et peut être différent d'un enfant à l'autre (dépend de son niveau scolaire).



Exemple d'une question :

- o Choix du parcours ou du volet, s'il y a lieu;
- o Autorisation d'envoi de courriels promotionnels
- o Autorisation de photos;
- o Autorisation de sorties;
- o etc.;

Lorsque toutes les questions sont répondues, faire « SUIVANT » pour passer à l'étape suivante.

INSCRIPTION EN LIGNE - PORTAIL PARENT – Marche à suivre pour les répondants

Réinscription pour l'année scolaire 9999-9999

✓ Identification ✓ École ✓ Adresse 1 Questions Confirmation

Compteur

Quelques questions complémentaires
Cette section est obligatoire pour terminer votre inscription.

1/1 Questionnaire terminé
Vous pouvez poursuivre l'inscription de votre enfant.

Retour aux questions

Précédent Suivant

5. Dans le bouton « 5 CONFIRMATION », confirmer la lecture des renseignements importants;

Réinscription pour l'année scolaire 9999-9999

1 Identification 2 École 3 Adresse 4 Questions 5 Confirmation

- o Faire la lecture des renseignements importants;
- o Cocher la case correspondante au bas de l'écran pour confirmer que vous avez pris connaissance des informations.
- o Cliquer sur « SOUMETTRE »;

Renseignements importants

Il est important de bien valider les renseignements sur la fiche de l'élève. Des erreurs notamment quant à l'adresse peuvent entraîner le refus ou l'annulation de son inscription.

De plus, le fait de remplir cette demande d'inscription ne doit pas être considéré comme une confirmation. En effet, l'école validera votre demande selon les critères d'inscription de la Commission scolaire des Phares pour la prochaine année scolaire.

Il est à noter que conformément à la « Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels », la commission scolaire transmettra au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les renseignements relatifs à votre enfant aux fins de leur mission respective. Ces renseignements sont susceptibles d'être vérifiés auprès du Directeur de l'état civil.

Renseignements importants

Renseignements importants ^

 Je confirme avoir pris connaissance des renseignements importants ci-dessus et je signe l'inscription. (Signature électronique)

Précédent [Soumettre](#)

Une confirmation de réinscription s'affichera. Cliquer sur « *Retour au portail* ».



Merci! La réinscription a bien été envoyée.

[Retour au portail](#)

INSCRIPTION EN LIGNE - PORTAIL PARENT – Marche à suivre pour les répondants

Une fois l'inscription complétée, vous pourrez accéder à la fiche d'inscription, à partir du dossier de votre enfant dans le portail parent.

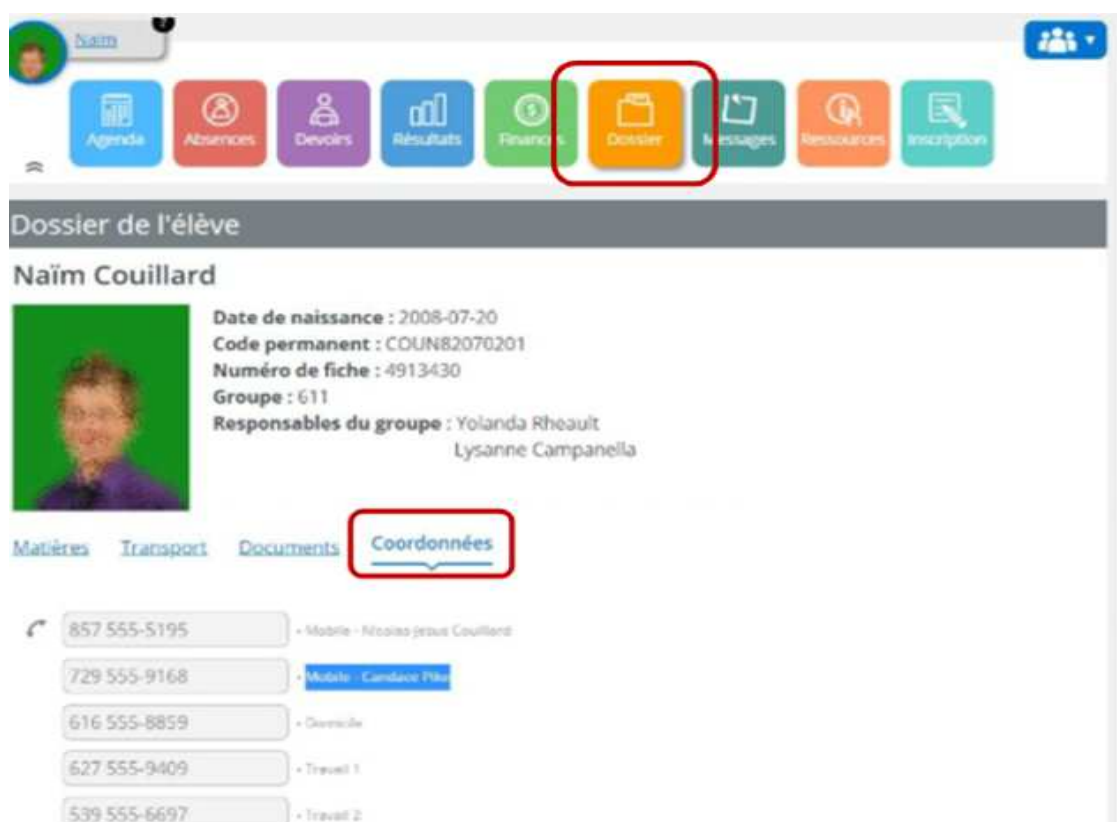
Naïm fréquente présentement le Centre de services scolaire des Phares

L'enfant a été inscrit à l'école xxx par répondant xxx le 13 janvier xxxx 12:23

[Visualiser l'inscription à l'école](#)

6. Valider vos coordonnées :

Sélectionner la tuile « Dossier ». Valider vos coordonnées et modifier au besoin.



The screenshot displays the parent portal interface. At the top, a navigation bar contains several colored tiles: Agenda, Absences, Devoirs, Résultats, Finances, Dossier (highlighted with a red box), Messages, Ressources, and Inscription. Below this bar, the 'Dossier de l'élève' section is shown for Naïm Couillard. A profile picture is on the left, and to its right, the following information is listed: Date de naissance : 2008-07-20, Code permanent : COUN82070201, Numéro de fiche : 4913430, Groupe : 611, and Responsables du groupe : Yolanda Rheault, Lysanne Campanella. Below the profile information, there are tabs for 'Matières', 'Transport', 'Documents', and 'Coordonnées' (highlighted with a red box). Under the 'Coordonnées' tab, a list of phone numbers is displayed with their respective categories: 857 555-5195 (Mobile - Nicolas Jesus Couillard), 729 555-9168 (Mobile - Candace Pilon), 616 555-8859 (Domicile), 627 555-9409 (Travail 1), and 539 555-6697 (Travail 2).

B. Signaler le départ d'un élève

Lorsque votre enfant quitte notre Centre de services scolaire pour l'année qui vient, veuillez :

- Indiquer la raison de l'annulation;
- Prendre connaissance des renseignements importants;
- Cocher la case de confirmation de prise de connaissance;
- Cliquer sur soumettre.

Raison de l'annulation

500 caractères

Renseignements importants

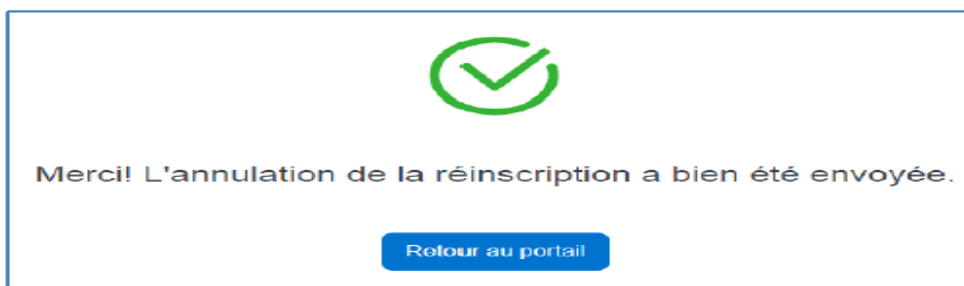
Il est important de bien valider les renseignements sur la fiche de l'élève. Des erreurs notamment quant à l'adresse peuvent entraîner le refus ou l'annulation de son inscription.

De plus, le fait de remplir cette demande d'inscription ne doit pas être considéré comme une confirmation. En effet, l'école validera votre demande selon les critères d'inscription de la Commission scolaire des Phares pour la prochaine année scolaire.

Il est à noter que conformément à la « Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels », la commission scolaire transmettra au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, les renseignements relatifs à votre enfant aux fins de leur mission respective. Ces renseignements sont susceptibles d'être vérifiés auprès du Directeur de l'état civil.

Je confirme avoir pris connaissance des renseignements importants ci-dessus et je signe l'inscription. (Signature électronique)

Soumettre



Se déconnecter

Lorsque vous avez terminé, n'oubliez pas de vous déconnecter.



Foire aux questions

Lors de l'inscription en ligne

- **Je ne vois pas tous les enfants dont je suis le répondant.**

Étant donné que la publication des données est faite dans chacune des écoles, il est possible au début de la période d'inscription qu'une école publie avec quelques heures de retard. Attendez quelque temps et retournez sur le site. Si un enfant est toujours manquant, assurez-vous que vous avez remis la même adresse courriel aux écoles, pour tous les enfants dont vous êtes le répondant. Un message est envoyé pour chaque enfant, au répondant principal. Si vous avez trois enfants, vous devrez avoir reçu trois messages à la même adresse courriel. Si ce n'est pas le cas, contactez le secrétariat de l'école.

- **Je ne connais pas l'école de quartier de mon jeune pour l'an prochain. Comment puis-je y accéder?**

Rendez-vous au lien suivant et inscrivez l'adresse du domicile de votre enfant, ainsi que le niveau (classe) de votre enfant pour l'an prochain.

[Trouver un établissement](#)

Spécifiez une adresse :

Ville
-> Sélectionnez une ville ▼

Numéro civique et nom de la rue
[Champ de saisie] ▼

Ordre d'enseignement
-> Sélectionnez celui de l'enfant ▼

Classe
-> À compléter si connue ▼

Démarrer

- **Mon enfant est présentement au primaire et il fréquentera une école secondaire l'an prochain. Dois-je faire une demande de changement d'école?**

Non, à moins que vous désiriez qu'il fréquente une école en dehors de son quartier d'origine.

- **Mon enfant est présentement en secondaire 2 et il fréquentera l'école Paul-Hubert en secondaire 3 l'an prochain. Dois-je faire une demande de changement d'école?**

Non, à moins que vous désiriez qu'il fréquente une école en dehors de son quartier d'origine.

- **Je désire faire une demande de fréquentation dans un autre quartier. Dois-je procéder à l'inscription dans son école de quartier quand même?**

Oui, l'inscription est obligatoire. Cependant, une question vous sera posée lors du processus, pour savoir si vous désirez faire une demande de changement d'école. Vous devrez répondre «*OUI*» à cette question, choisir l'école dans la liste déroulante et inscrire la raison de cette demande. La secrétaire de l'école s'occupera de transférer le dossier de votre enfant plus tard, si votre demande est acceptée.

- **Mon enfant fréquente déjà une école dans un autre quartier, dois-je compléter un formulaire pour renouveler cette demande?**

Non, il n'est plus nécessaire de compléter un formulaire, après la première demande. Cependant, votre demande est quand même analysée annuellement. Advenant des changements, vous serez avisé par écrit.

- **Je désire faire une demande de changement d'école, mais je ne retrouve pas l'école désirée dans la liste déroulante.**

Au bas de la liste déroulante des écoles, cliquer sur « *suivant* » pour visualiser les autres écoles, jusqu'à ce que vous retrouviez celle désirée.

- **Je ne peux pas procéder à l'inscription. En entrant sur le site, l'inscription est déjà approuvée.**

Lorsque les deux parents habitent ensemble, les deux répondants ont accès à l'inscription en ligne. Le premier répondant qui se rend sur le site peut confirmer l'inscription de son enfant. Le deuxième qui y accède pourra seulement modifier les coordonnées.

- **Je ne peux plus procéder à l'inscription de mon enfant, la date limite est atteinte.**

Après la période d'inscription en ligne, l'école s'occupera de vous acheminer un formulaire papier, que vous devrez remplir et retourner à l'école de l'année en cours, dans les délais prévus.

Besoin d'aide

Pour toutes questions, veuillez adresser votre demande de support à la secrétaire d'école.